

« Une bonne entente entre l'Angleterre et la France, c'est-à-dire entre les deux nations les mieux organisées de l'Europe, est essentielle comme point de départ d'une politique de reconstitution et de réorganisation de l'Europe. »

(Lord GREY, à Edimbourg)

Régional Quotidien

QUINZE CENTIMES

Administration & Rédaction : 3, rue du Chemin-de-Fer, à NEVERS

PUBLICITÉ (Annonces et réclames), 3, rue du Chemin-de-Fer, à NEVERS
COMPTES DE CHEQUES POSTAUX : PARIS 272-43

Directeur : P. H. SAINT-POL

DIMANCHE
29
JANVIER 1922

Quatorzième Année. - N° 4.721

ABONNEMENTS :
1 an 6 m. 3 m.
Névre et Environs 44. 25. 13.
Autres départ... 52. 28. 15.
Union postale... 56. 31. 18.
TELEPHONE : 2-17 et 2-18

LETRE DE PARIS

Pour faire échec à Poincaré

Où l'on voit que la politique d'annulation du Traité de Versailles préconisée par M. Lloyd George, reçoit l'assentiment des gouvernements de l'Allemagne

M. Raymond Poincaré n'est ménagé ni par nos alliés, ni par nos ennemis. A peine a-t-il eu le temps de jeter un coup d'œil sur quelques-uns des documents annoncés sur sa table de travail qu'il lui faudrait déjà avoir répondu à toutes les questions indistinctement posées.

Cette façon d'agir qui — heureusement n'empêche nullement le chef du Gouvernement — montre combien est profond le fossé qui sépare les deux politiques : celles des gouvernements anglais et français.

La politique qu'entend suivre M. Lloyd George a été de nouveau brillamment exposée par le Premier anglais au cours d'un récent discours.

Le moins que l'on puisse dire de la politique préconisée par le Premier anglais, c'est qu'elle est catastrophique pour la France, en ce sens qu'elle tend à l'annulation de la victoire par l'annulation du traité de Versailles.

Que propose M. Lloyd George ? En premier lieu : une clémence toute particulière en faveur de l'Allemagne, agressive et responsable de l'horrible guerre ; en second lieu, une réunion générale des puissances hier encore antagonistes, réunion qui n'a de raison d'être que si ces puissances traitent d'égal à égal, c'est-à-dire libérés de toutes servitudes.

Sur le premier point, M. Lloyd George a dit : « Je ne suis pas de ceux qui croient qu'on doit tenir l'Allemagne quitte de ce qu'elle doit... Mais l'Allemagne souffre de la crise du commerce international. Il faut lui permettre de se relever. C'est pourquoi, à Cannes, nous avons fait notre arrangement proposé par les experts. »

Et plus loin :

« Si l'accord provisoire arrêté à Cannes allait être dénoncé, c'est qu'un vent de folie soufflerait sur le monde. »

Le « vent de folie » n'a pas à être soufflé : il a été soufflé depuis fort longtemps par M. Lloyd George en personne. Et c'est à lui à en arrêter les effets que s'emploie M. Poincaré.

D'avoir consenti des « abatements » sur la créance des alliés au profit de l'Allemagne, d'avoir consenti des délais pour le désarmement et la destruction du matériel et des munitions de guerre, d'avoir permis d'exécuter la remise des combats de guerre, et bien d'autres choses encore, n'est-ce pas folie ?

M. Lloyd George trouve que ce n'est pas suffisant. A l'en croire, tout serait pour le mieux si les alliés décidaient, en catimini, de ne plus faire grief aux auteurs de guerre, de l'abominable crime qu'ils ont commis. J'espère, aurait-il dit à un interlocuteur français, que les délégués de votre pays, à la Conférence de Gênes, ne jetteront pas de l'huile sur le feu de la guerre.

La grande pensée de M. Lloyd George, celle qui occupe entièrement son esprit, et lui dicte son attitude présente, est la conférence de Gênes. Il y tient, s'y accroche, et malheur à ceux qui n'ont pas de bonnet quand il en suppute devant eux, les avantages.

« Si l'on vient à cette conférence, s'est écrié M. Lloyd George, avec la détermination de faire pour le mieux, d'aplanir les

difficultés, « surtout de n'en point créer », avec le désir d'aider et non pas de mettre des bâtons dans les roues, le résultat en sera un grand pacte de paix. Voilà le mot lâché : pacte de paix.

Et, naturellement, ce pacte illusoire ne peut s'établir que provisoirement, et en considération des concessions que les alliés croient devoir faire à leurs ex-ennemis.

C'est bien parce qu'ils pensent que des concessions leur seront offertes que les gouvernements allemands saisissent avec empressement l'invitation qui leur a été faite de participer à la conférence de Gênes.

Jeudi dernier, au Reichstag, M. Wirth, chef du gouvernement allemand, n'a pas manqué de souligner cette espérance :

« A la conférence de Gênes, a-t-il dit, nous espérons que l'étude plus approfondie du problème de l'économie mondiale fera apercevoir aussi de plus en plus la « question des réparations dans sa véritable signification » et que, par suite, la solution sérieuse et possible de la question des réparations que nous poursuivons, fera des progrès, non seulement à notre profit, mais aussi pour l'avantage des pays qui ont droit aux réparations. »

Les dirigeants allemands veulent bien nous prévenir qu'ils ne viendront pas à Gênes avec des intentions perfides, mais avec une « bonne foi ». Entente entre toutes les nations, pauvres et riches, victorieuses et vaincues, en vue d'une tentative commune de rétablissement de la situation économique internationale.

On le voit, soit du côté anglais, soit du côté allemand, la conférence de Gênes marque le point de départ de l'annulation du traité de Versailles.

La France, il est à peine besoin de le dire, ne peut s'associer à semblable politique. De toute sa volonté, de toutes ses forces, elle doit s'opposer à ce traité de paix et oblige les signataires au respect de la signature.

Le traité est sa seule garantie quant à sa sécurité et aux réparations qui lui sont dues. Courir après de prétendues améliorations de son sort, alors que par l'application intelligente du traité elle est sûre de tenir quelque chose de palpable et de tangible, serait une sottise qu'elle ne se pardonnerait pas.

« La déclaration ministérielle » est encore présente à notre esprit. Comme elle ne souffre aucune ambiguïté à cet égard, nous avons confiance dans la réponse que M. Poincaré ne manquera pas de faire au moment opportun.

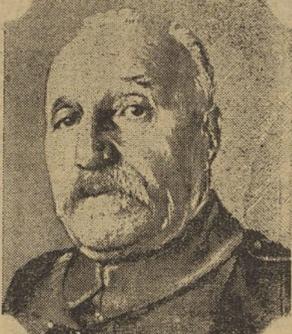
Le discours de M. Lloyd George, ainsi que celui du chancelier Wirth, ne resteront pas sans réponse de la part de M. Poincaré. Mais, chaque chose en son temps.

M. Poincaré compulsé, étudie avec acharnement le dossier de la France qui recèle nombre de litiges qu'il faut résoudre. Dès que cette besogne sera mise au point, on entendra la voix de la France : elle clamera le monde par sa loyauté, sa netteté son clair bon sens et la grande affection qu'elle porte à ses alliés et amis, à ceux des peuples avec lesquels elle a versé son sang pour que la victoire demeure un moyen de châtier le crime et non l'absoudre.

ZUGÈNE MITTLER.

Le général de Castelnuovo

Président de la Commission de l'Armée



Ainsi que « Paris Centre » l'a annoncé hier, le général de Castelnuovo a été réélu Président de la Commission de l'Armée de la Chambre.

Le Salon de la Machine Agricole a été inauguré hier

PARIS, 28 janvier. — Ce matin à 10 heures, M. Chéron, ministre de l'Agriculture, a inauguré officiellement le premier Salon de la Machine Agricole, qui tient ses assises au Grand Palais.

A son arrivée, M. Chéron a été salué par M. Gosselin, inspecteur général honoraire de l'Agriculture, M. Villard, vice-président des syndicats de constructeurs de machines agricoles, M. Coupin, chef des travaux du génie rural à l'Institut national agronomique, entourés de MM. Marraud, sénateur du Gers, ancien ministre, Riocard, ancien ministre de l'Agriculture, Deloncle, sénateur de la Seine, Dupon, sénateur du Loiret, Roussel, Tisserand, directeur honoraire de l'Agriculture, et Aufrand, préfet de police de la Seine.

La visite a commencé par le rez-de-chaussée où sont exposés les puissantes machines agricoles, chartrues et tracteurs.

M. Chéron s'est arrêté à chaque stand, puis il a longuement admiré l'exposition de la foire des semences organisées par l'office régional du Nord. — A 1 h. 15, M. Chéron a félicité les organisateurs de ce premier salon qui met en valeur l'ingéniosité des constructeurs et agriculteurs français.

M. Jonnart demeurera à Rome

Rome, 28 janvier. — On sait que M. Jonnart avait accepté la mission de représenter la France à Rome comme ambassadeur extraordinaire. A la condition que cette mission devait être limitée dans sa durée et dans son but à mission d'organisation et de mise en train.

Une fois cette tâche accomplie, il entrerait dans les intentions de M. Jonnart de céder la place à un autre et de se consacrer entièrement à ses fonctions de représentant au Parlement d'une des régions les plus éprouvées par la guerre.

L'équivalent, la mission de M. Jonnart devait donc prendre fin avec le vote des crédits affectés au fonctionnement de l'ambassade de France près le Saint-Siège.

La mort imprévue de Benoît XV vient donc modifier quelque peu cette situation. Le président du Conseil, ministre des Affaires étrangères a prié alors M. Jonnart de prolonger son séjour à Rome. M. Jonnart a répondu à M. Poincaré que dans les circonstances actuelles, il manquerait à son devoir s'il ne restait pas à l'entière disposition du gouvernement.

MORT D'UNE FEMME DÉPUTÉE

BERLIN, 28 janvier. — Mme Ziete, députée indépendante, avait été prise d'une indisposition, à la séance du Reichstag, pendant le discours du comte Westarp.

Le Concours agricole de Moulins

Les prix pratiqués sur les animaux de choix n'ont guère dépassé 6.000 francs

Moulins, 28 janvier (de notre envoyé spécial). — Malgré le mauvais temps, le Concours agricole de Moulins remporte un gros succès.

Au cours de la journée d'hier, les visiteurs nombreux, venus de tous les points de notre région, se rendirent au hall de Bercy, où les produits de l'élevage charollais sont à l'honneur, et débattirent sur le Cours de Russie, où sont exposés les derniers perfectionnements de la mécanique agricole.

Au hall de Bercy, ce fut la grande journée pour les éleveurs.

Les transactions qui, aussitôt après le classement des animaux s'étaient abouclées, furent assez facilement conclues.

Disons tout de suite que les cours pratiqués furent inférieurs à ceux ayant servi de base à tous les marchés passés au concours de Nevers.

En un mot, et avant d'entrer dans le détail, on peut évaluer la baisse à un chiffre moyen de 1.000 à 1.500 francs par tête.

EN ATTENDANT L'ÉLECTION DU SUCCESSOR DE BENOÎT XV

Pour la première fois des femmes entreront au Conclave

PARIS, 28 janvier. — Le 2 février, à la chapelle Paoline, le cardinal Vanutelli chantera la messe solennelle de l'Esprit-Saint, après laquelle aura lieu l'oraison « Pro eligendo summo Pontifice ».

Le même jour, à 15 heures 30, les cardinaux se réuniront à nouveau dans la chapelle Paoline et de là, précédés de la Croix, ils se rendront au Conclave.

Pour la première fois, des femmes entreront au Conclave, les cardinaux ayant décidé de confier aux religieuses le service des cuisines et les services annexes.

Les ballons d'essai

ROME, 28 janvier. — Le « Mondo » écrit : Le cardinal Vanutelli sortant des limites de sa réserve habituelle aurait exprimé à une personnalité influente de l'opinion, que du haut des tendances extrêmes émerger du Conclave la désignation d'un cardinal représentant une tendance intermédiaire.

Cette opinion avait déjà été exprimée par d'autres journaux mais pour le « Mondo » le fait qu'elle soit accréditée par le doyen du Sacré Collège constitue un ballon d'essai pour avancer par un tour de diversions cardinales, une nouvelle candidature.

Le cardinal Merry Del Val a été élu à l'unanimité membre des diverses commissions cardinales, chargées de diriger les affaires de l'église durant les vacances du Siège apostolique.

On assure que vingt ou vingt-deux voix s'affirmeront au premier tour de scrutin dans le conclave sur le nom du cardinal Merry del Val.

On assure que cette affirmation du premier tour de scrutin restera planétique et que les voix au deuxième tour se porteront sur un cardinal italien de même tendance que le cardinal Merry del Val.

Ensuite et si d'autres tours de scrutin sont nécessaires, elles se porteront sur un candidat de transaction.

Le corps diplomatique au Vatican

Le corps diplomatique a été reçu, ce matin en audience solennelle par le collège des cardinaux.

L'ambassadeur d'Espagne, doyen du corps diplomatique a prononcé un discours dans lequel il fait part de l'émotion ressentie par le corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège par la mort imprévue de Benoît XV.

Les représentants diplomatiques près le Saint-Siège lui présente, a-t-il ajouté, un nombre plus grand qu'on n'en avait eu de l'histoire, respectant cette douleur d'autant plus qu'il leur a été donné d'admirer respectueusement de près les hautes vertus morales et intellectuelles du Saint-Père.

Le cardinal Vanutelli, doyen du Sacré Collège, a répondu à l'ambassadeur d'Espagne.

Les condoléances du corps diplomatique, a-t-il dit, nous apportent un profond réconfort. Le réconfort moral que nous procure les condoléances du Corps diplomatique aidera les cardinaux dans l'accomplissement du grand acte qu'ils doivent accomplir pour donner au Pontife défunt un successeur selon les lois canoniques de l'Église.

A Notre-Dame de Paris

PARIS, 28 janvier. — Un service solennel à la mémoire de Benoît XV, a été célébré, ce matin à Notre-Dame de Paris.

MM. Milerand et Poincaré étaient représentés ainsi que les députés de la Chambre et du Sénat.

On remarquait dans l'assistance : Mme Millerand, M. Colrat, M. Dior, les représentants du corps diplomatique, les maréchaux Lyautey et Pétain, les généraux de Castelnuovo, Ministre, les représentants des corps constitués, le gouverneur militaire de Paris, etc.

L'office a été présidé par Mgr Ceretti, et l'absoute donnée par Mgr Rofand Gosselin.

Les maires de France et les délégués étrangers fondent une association internationale

PARIS, 28 janvier. — L'association générale des maires de France a terminé son assemblée générale annuelle par un banquet intime qui réunissait une quarantaine de maires français et les délégués d'Angleterre, de Belgique et du Portugal.

Le ministre de l'Intérieur était représenté à ce banquet auquel assistait le vice-président du Conseil municipal de Paris, M. Desol.

Le président de l'Association générale, M. Gilly, maire de La Verpillière (Isère), dans un substantiel discours très applaudi a remercié tous les délégués venus si nombreux des villes de France et des principaux centres de l'étranger, pour affirmer qu'une solidarité née d'emplois semblables et de difficultés similaires, réunit tous les élus du peuple.

Le président de l'Association a ensuite présenté un court résumé des travaux de l'assemblée générale et des buts visés par elle.

Au nom de la ville de Paris, M. Desol a salué ses collègues et les a assurés que si le conseil municipal de Paris, par suite de son fonctionnement spécial, ne pouvait pas prendre part aux travaux de l'assemblée générale, il n'en suivait pas moins avec intérêt, les différentes questions examinées par l'assemblée.

Les délégués étrangers au congrès des maires de France, ont procédé à l'élaboration des statuts de l'association internationale des maires.

Ils se sont mis d'accord sur la formation, entre tous les maires ou magistrats municipaux remplissant dans leur pays respectifs des fonctions comparables à celles du maire, d'une association internationale.

Cette association aura pour but notamment d'établir et d'entretenir des liens de plus en plus intimes entre les peuples, tendant à une parfaite connaissance des uns des autres et recherchant tous perfectionnements qui paraîtront désirables dans la législation administrative des divers états représentés à l'association.

Le bureau provisoire de l'association a été ainsi composé :

Président général : M. Gilly, président de l'Association générale des maires de France
Président pour l'Angleterre : M. Frederick J. Vincent, maire d'Osford
Président pour la Belgique : M. Desfoys, maire de Verrières.

Une commission fixera ultérieurement les noms des maires qui représenteront les autres nations étrangères à cette association internationale.

Demain les maires partiront pour Reims.

Le parti ouvrier belge contre les soviets

BRUXELLES, 28 janvier. — Le parti ouvrier organisé, hier soir, une réunion de protestation contre les procédés employés par les bolchevistes à l'égard de leurs adversaires politiques.

MM. Vandervelde et Debouckère se sont élevés avec énergie contre le fait que des milliers de personnes seraient emprisonnées pour le seul crime d'avoir condamné le régime soviétique.

UNE LIGUE DU P.-L.-M. A CHAMONIX

BONNEVILLE, 28 janvier. — M. Vidal, sous-secrétaire d'État à l'enseignement technique et M. Palé, député, chargé au ministère de la Guerre de la préparation militaire, sont passés en gare de Bonneville par l'express de 10 heures.

Le sous-secrétaire d'État se rend à Chamonix pour l'inauguration d'une ligne P.-L.-M. Chamonix-Argon dres, Montrol et le Planet et pour présider le 12^e concours international de sports d'hiver.

LA PROCHAINE CONFÉRENCE DES MINISTRES

LONDRES, 28 janvier. — L'agence Reuter apprend que Lord Curzon compte quitter Londres pour Paris, mardi prochain, et que la conférence des ministres des Affaires étrangères commencera dans quelques jours.

M. Poincaré et le marquis della Torretta seront présents. M. Tamaris, premier ministre de Grèce est parti, hier, pour Paris, où il restera symboliquement tant que l'on discutera le conflit gréco-turc.

On croit que Lord Curzon profitera de l'occasion pour poursuivre avec M. Poincaré les pourparlers concernant le pacte anglo-français qu'il a entamé avec l'ambassadeur de France à Londres.

La ville de Nevers va posséder un service d'autobus

Au cours de la séance du conseil municipal de Nevers, tenue la nuit dernière, il fut question de propositions faites par la Compagnie Générale des Transports Automobiles à la municipalité, propositions concernant la création d'un service d'autobus destiné à desservir les différents quartiers de la ville de Nevers.

Ces autobus seraient construits sur le même modèle que ceux de Paris. Les prix seraient de 30 centimes pour le parcours d'une section et de 50 centimes pour le parcours complet.

Le conseil municipal décide d'accueillir avec la plus grande bienveillance le projet qui peut constituer pour la ville un sérieux élément de commodité et de progrès, et, partant, il a voté à la Compagnie Générale des Transports Automobiles une subvention de 3.000 francs pour une période d'essai de trois mois pendant laquelle le service serait fait avec deux voitures.

En outre ces deux voitures pourraient être logées au hall du champ de foire, ce qui constituerait une économie pour la Compagnie.

D'un coup de pioche donné au pied d'un arbuste dans le bois de Boulogne et de ce qu'il advint

Des perles fines, des saphirs, des brillants...

PARIS, 28 janvier. — Hier, dans l'après-midi, un jardinier de la ville de Paris, M. Charron, demeurant, 47, rue Poncellet, faisait une singulière trouvaille.

Alors qu'il piochait au pied d'un arbuste dans le bois de Boulogne, à proximité de la Porte Dauphine, il découvrit à environ 30 centimètres de profondeur, 112 perles fines, des grains de bracelet avec des saphirs, une grosse perle montée sur platine entourée de brillants et 17 brillants, le tout enveloppé dans des débris de vieux papier.

Charron remit aussitôt les bijoux à son chef qui les porta immédiatement au commissariat de police de la Porte Dauphine.

Un examinant les montures du bracelet, le commissaire de police releva la marque de la maison qui l'avait vendu. C'était une maison de la rue de la Paix.

Le commissaire, convoqué aussitôt, reconnut avoir vendu ces bijoux quelques années avant la guerre à Mme Thomson, née Grasseil, et devenue Jépus, Mme de Beaurepaire.

Cette dernière, qui habite 60, avenue Montaigne, fut convoquée à son tour au commissariat, et reconnut tous les bijoux.

Les montres et bijoux, a-t-elle déclaré, le 24 juillet 1914, alors que l'habitant 35, avenue de Bois de Boulogne, ils avaient à cette époque une valeur approximative de 335.000 francs.

Une plainte avait été déposée à la police judiciaire, mais l'enquête ouverte n'avait donné aucun résultat.

L'examen détaillé des bijoux a permis de constater que des pierres avaient été brisées, qu'il manquait 22 perles au collier, une bague en brillants et deux saphirs.

On suppose que l'auteur du cambriolage avait entré le produit de son vol au pied de cet arbuste en vue de le reprendre plus tard, mais que, probablement, décédé pendant la guerre, il ne put profiter ainsi de son larcin.

Sur le point d'être arrêté un déserteur fait feu et ble.s un inspecteur

PARIS, 28 janvier. — Ce soir, à 19 heures, les inspecteurs Desjoubert et Ruissin, de la brigade de la voie publique, ayant reconnu un déserteur rue Papillot, voulurent l'appréhender, mais celui-ci, un nommé Herminet, qui s'était aperçu de la présence des inspecteurs, entra dans l'immeuble numéro 8 de cette rue et s'enferma dans les cabinets.

Il en ressortit peu après, armé d'un revolver et tira sur un inspecteur un coup de pied dans l'abdomen de l'autre policier.

Arrêté peu après par des agents qui étaient intervenus, le currier a été conduit au commissariat de la rue d'Hauteville, tandis que les deux inspecteurs étaient conduits à l'arbitraire.

L'inspecteur Desjoubert est blessé à la joue gauche et a une jambe la mâchoire. Son état n'inspire pas d'inquiétude. Il est rentré à son domicile d'être avoir été pansé. Demain on procédera à l'extraction de la balle.

Quant à l'inspecteur Ruissin, il se plaint de douleurs intenses. Son état ne paraît néanmoins pas grave.

La fonte des neiges rend impossible la circulation par le Simplon

GENÈVE, 28 janvier. — Par suite de la fonte des neiges, un important débouché s'est produit à Entrevaux et à Praglla, obstruant la ligne du Simplon. Toute la circulation est devenue impossible à cet endroit. Toutefois un service de voyageurs sans gros bagages a été organisé par transbordement.

Le Simplon-Orient-Express a dû être détourné et emprunte la voie du Saint-Gothard. Les travaux de débâclement ont été commencés immédiatement et, en les poursuivant activement, on espère pouvoir rétablir le service normal dans deux jours.

UN BLOC AGRICOLE AUX ÉTATS-UNIS POUR AIDER L'EUROPE

La conférence agricole nationale américaine réunie à Washington, a adopté à l'unanimité, une résolution recommandant la formation d'un « bloc agricole » dans le Congrès, bloc qui demanderait au gouvernement d'utiliser ses bons offices en vue d'aider la reconstitution de l'Europe, et conseillerait aux fermiers de réserver leurs terres à certaines cultures particulières afin d'équilibrer la production.

Londres-Paris par avions nocturnes

LONDRES, 28 janvier. — Le « Star » annonce qu'un service nocturne d'avions entre Londres et Paris sera inauguré lundi prochain.

Le ministre de l'aéronautique britannique va prendre des dispositions pour assurer à ce service le maximum de sécurité possible. Le parcours de Londres à la France sera jalonné de quelques phares passants tous les 50 kilomètres, qui seront installés tous des points de repère pour les pilotes, mais indiqueront à ceux-ci la direction et la vitesse des vents.

ORLÉANS PROTESTE

ORLÉANS, 28 janvier. — Dans sa séance d'aujourd'hui, le conseil municipal d'Orléans a voté deux motions : l'une contre le projet de déplacement du 3^e corps d'armée, l'autre contre le projet de suppression de la Cour d'Appel d'Orléans.

Echos & Nouvelles

La promotion violette est inouïable. Toutefois, parmi les nouveaux officiers de l'Instruction publique, qu'il nous soit permis de citer particulièrement notre excellent collègue Geo London, nommé à ce double titre :

Vice-président des informateurs religieux et secrétaire général des Folies-Bergères.

Quelle étrange cumul !

Vin de Seine.

Les statistiques, même agricoles, révèlent, en vérité, de bien belles choses, par exemple celle-ci : le plus petit département de la France, qui est celui des Pyrénées orientales, ne compte pas moins de 200 hectares de vignes.

Et de ces vignes, chaque année, on fait du vin. Evidemment, elles subissent, comme leurs sœurs de la Bourgogne, du Médoc, de l'Anjou, de la Champagne et de l'Alsace, les atteintes des maladies qui ravagent nos vignes, mais elles résistent encore et donnent un certain « picolo » que de savants oenologues regardent avec honneur sur des tables qui se respectent.

Un peu de tous les côtés on signale une véritable invasion de sangliers.

C'est naturellement vers les régions forestières et montagneuses qu'ils se sont dirigés de préférence.

Des battues répétées ont dû être organisées dans les Cévennes, l'Auvergne, la Bourgogne, le Jura, le Doubs, l'Ain, les Vosges, et les chasseurs sont sur ses dents. Les journaux suisses enregistrent également l'apparition de bandes nombreuses.

Ce phénomène s'explique en partie par les rigueurs soudaines de l'hiver et par les récoltes chétives de neige, qui forcent les sangliers à quitter leurs retraites pour chercher pâture aux alentours des lieux habités.

Mais les chasseurs professionnels croient avoir remarqué que plusieurs des sangliers abattus présentent, dans leur conformation, des caractères spéciaux qui les distinguent de leurs congénères français. On a même avancé que l'on pouvait se trouver en présence d'animaux mixtes chassés de Russie et d'Asie par des causes mystérieuses et se précipitant vers l'Ouest en vertu de la même loi d'attraction qui motive les grandes invasions du V^e siècle.

Ne serait-ce pas à la guerre et à la révolution russe que nous devrions voir notre faune s'enrichir d'un type nouveau de sangliers ?

Ce n'est qu'en France que les procès traitent et qu'on peut accuser la justice de n'avancer qu'en ballons.

Le Thémis helonienne n'a rien à envier à la nôtre.

Le tribunal de Naples vient de rendre son ju-

DERNIERE HEURE

DEUXIEME EDITION - 3 HEURES MATIN

VERS UN NOUVEAU MORATORIUM

Dans une longue note qu'il adresse à la Commission des Réparations le Reich fait savoir :

Qu'il ne pourra faire aucun versement en espèces en 1922

BERLIN, 28 janvier. — On donne de source sérieuse allemande la réponse remise aujourd'hui à la commission des réparations par le gouvernement allemand, les renseignements suivants :

1° un programme de réformes du budget et de la circulation fiduciaire ainsi que de garanties ; 2° un programme de paiements en espèces et en nature pendant l'année 1922 ; 3° quatre annexes relatifs au régime fiscal allemand, au budget, à la suppression des subventions destinées à diminuer le prix des vivres et enfin une réforme des postes et des chemins de fer.

Le programme de réformes traite successivement des mesures destinées à augmenter les recettes, à diminuer les dépenses et à régler la dette flottante et la circulation des billets.

Les experts alliés à la conférence de Bruxelles en décembre 1920, ont reconnu que les impôts directs allemands ne pouvaient plus être augmentés, malgré cela des projets de lois actuellement soumis au Reichstag prévoient des impôts sur la fortune, sur l'accroissement de la fortune, sur le capital, sur les sociétés. L'impôt sur le chiffre d'affaires est porté de 1 % à 2 %. Celui sur les chemins de fer de 20 à 40 %.

Les droits de douane et les impôts de consommation doivent aussi être augmentés. Les droits de douane seront perçus sur la base exacte de leur montant en or. La consommation est à imposer au moins autant que celle des autres pays.

LA REPRESSION DE LA FRAUDE Des mesures énergiques ont été prises contre les évasions fiscales, à savoir : suppression des secrets des banques, et contrôle des dépôts dans les banques par le fisc. Les tarifs des chemins de fer et des taxis ont été augmentés comme il suit :

Chemins de fer : Trafic des voyageurs : 19 fois le prix de paix ; trafic des marchandises, 32 fois le prix de paix. Postes et télégraphes : 31 fois le prix de paix.

Les subventions pour l'abaissement du prix des vivres ne figurent plus dans le budget de 1922, ne figurent plus que pour 1 milliard de marks ou contre 22.300.000.000 de marks accordés jusqu'à présent.

LE PAIN AUGMENTÉ DE 75 % Le prix du pain va être augmenté de 75 %. Au secours de chômage va être substitué une assurance contre le chômage qui sera supporté par les patrons et les ouvriers. Le budget ordinaire accuse 103 milliards de marks recettes et 86.700.000.000 de marks dépenses.

Il reste un excédent de 16 milliards et demi environ de marks papier qui est disponible pour les réparations. En vue de restreindre la dette flottante, le gouvernement fera en 1922, un emprunt nouveau intérieur. Cet emprunt ne pourra émettre que s'il est certain que les dispositions qu'il traite de Versailles ne génèrent pas le service des intérêts.

De plus en indépendance de cela, il est prévu dans le compromis fiscal un emprunt forcé, mais cet emprunt constitue une mesure extrême que l'on ne saurait recueillir en vue de financer les relations pour 1922 sans émettre de nouveaux billets.

NOUS NE POURRONS RIEN DONNER EN 1922 Au point de vue économique, il est absolument nécessaire de dispenser l'Allemagne de toutes réparations en espèces, tout au moins pour 1922. Toutefois, le gouvernement allemand reconnaît que les conditions économiques doivent parfois céder le pas aux nécessités politiques.

Parlant alors des chiffres à Cannes par les alliés, à savoir : 720 millions de marks en espèces, 1.450.000.000 de restitutions en nature, la note demande qu'on abaisse le chiffre en espèces qu'on a augmenté le chiffre en nature. Elle demande en outre que les frais d'occupation soient englobés dans les prestations prévues pour 1921 et que les autres obligations en monnaies étrangères soient réduites.

Comment furent blessés les deux inspecteurs chargés de l'arrestation de Herlisquez PARIS, 28 janvier. — Les deux inspecteurs de police qui ont été blessés ce soir rue Papillon l'ont été dans les circonstances suivantes :

Tous les deux venaient vers 8 heures pour arrêter Herlisquez à son domicile, 8, rue Papillon. Ce dernier étant absent, un inspecteur resta dans la chambre d'hôtel, tandis que le second faisait le guet dans le couloir du rez-de-chaussée.

Vers 7 heures, Herlisquez retourna et monta l'escalier de l'immeuble, mais il fut appréhendé par l'inspecteur Desjardet dans le couloir qui conduisait à sa chambre. C'est alors que pendant que l'inspecteur le faisait Herlisquez saisit vivement un revolver dans sa poche de pantalons et tira un coup de feu sur le policier qui tomba. Le deuxième inspecteur accourut pour prêter main-forte à son collègue, essayant à son tour plusieurs coups de revolver qui ne l'atteignirent pas.

La foule qui s'était amassée devant l'immeuble, ignorant ce qui s'était passé, prit parti pour Herlisquez et les inspecteurs furent sortis leurs revolvers pour empêcher le prisonnier.

Jean Alexandre Herlisquez est né le 18 janvier 1900 à Loriet. Il se disait étudiant en archéologie et a déclaré exercer la profession de représentant de commerce depuis 15 jours. La police le recherchait pour désertion du 21^e bataillon de C.O.A. caserné à Strasbourg.

La terre tremble aux Antilles BASSE-TERRÉ, 28 janvier. — Depuis quelques semaines, on ressent à la Guadeloupe et dans les îles voisines, des secousses de tremblement de terre très sensibles. Leur fréquence a fait appréhender une prochaine éruption volcanique. Ce qui cause l'alarme c'est que ces secousses se succèdent assez rapidement. On en a ressentie jusqu'à trois dans la même semaine.

LE CLÉMENTINE D'UNE CONDUITE D'EAU Après trois jours d'un travail acharné, le service des eaux de la ville de Paris a réussi à réparer une conduite de refoulement de la captation des sources de Cocheville qui s'était brusquement rompue.

L'eau sortait de la conduite avec une telle puissance qu'elle a brisé la conduite principale de profondeur, déblayant tout sur son passage pour aller ensuite se jeter dans le déversoir de la Vanne.

LE CLÉMENTINE D'UNE CONDUITE D'EAU Après trois jours d'un travail acharné, le service des eaux de la ville de Paris a réussi à réparer une conduite de refoulement de la captation des sources de Cocheville qui s'était brusquement rompue.

L'eau sortait de la conduite avec une telle puissance qu'elle a brisé la conduite principale de profondeur, déblayant tout sur son passage pour aller ensuite se jeter dans le déversoir de la Vanne.

LE CLÉMENTINE D'UNE CONDUITE D'EAU Après trois jours d'un travail acharné, le service des eaux de la ville de Paris a réussi à réparer une conduite de refoulement de la captation des sources de Cocheville qui s'était brusquement rompue.

L'eau sortait de la conduite avec une telle puissance qu'elle a brisé la conduite principale de profondeur, déblayant tout sur son passage pour aller ensuite se jeter dans le déversoir de la Vanne.

DANS LA REGION

Séance de nuit au Conseil municipal de Nevers

Le Conseil municipal de Nevers s'est réuni hier à 20 h. 30, sous la présidence de M. Hugon, maire, 7 conseillers s'étaient fait excuser.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance, le budget modifié du collège de jeunes filles pour 1922 est adopté.

La question du legs Raquin fait ensuite l'objet d'un court débat. Elle est renvoyée pour examen supplémentaire à la première commission (finances).

Puis on aborde le budget primitif de 1922. M. Hugon donne la parole à M. Bosq, rapporteur qui rend compte tout d'abord que ce budget s'élève tant en dépenses qu'en recettes à la somme de 2.823.908 francs. Il dépasse de 109.733 francs, celui de 1921 qui lui-même dépassait celui de 1920 de 647.650 francs.

Parmi les dépenses projetées pour 1922, notons la pose en différents quartiers de Nevers de 12 nouvelles lampes électriques de 600 bougies, ce qui portera à 42 le nombre total de ces lampes dans toute la ville.

Après la lecture et le vote des divers chapitres du budget, le chiffre d'ensemble de 2.823.908 francs est adopté à l'unanimité.

L'assemblée municipale autorise ensuite un virement de crédit en ce qui concerne l'excédent des dépenses du budget des Enfants assistés (exercice 1921).

Puis diverses questions de détail relatives au collège de jeunes filles sont réglées. On décide également l'acquisition de 175 mètres carrés de terrain à 7 fr. le mètre, soit 1.225 francs, par voies d'alignement, pour l'agrandissement des rues du Donjon et du Champ de Manœuvre.

Le conseil municipal décide de traiter un marché avec M. Picq, entrepreneur à Nevers, pour l'entretien des voies empierrées de la ville.

L'administration des Postes a adressé au maire une demande tendant à ce que la redevance annuelle versée par la municipalité pour l'entretien des 27 boîtes aux lettres de quartier soit, en raison du prix de la main-d'œuvre, portée de 2 à 5 francs par boîte.

Le conseil municipal accueille favorablement cette demande sous la réserve toutefois que les heures des levées soient indiquées sur les boîtes comme autrefois.

A Moulins, un valeureux de pétrole grièvement brûlé

MOULINS, 28 janvier. — Cet après-midi, un camelot nommé Verne, âgé de 19 ans, ingénieur du pétrole sur la place publique devant une foule nombreuse et le pétrole ensuite en l'embrasant. Tout-à-coup par suite d'un coup de vent, la flamme lui balaya le visage. Grièvement brûlé, le camelot a été transporté à l'hôpital civil.

Un romanichel meurtrier est arrêté près de Gannat

GANNAT, 28 janvier. — On a écorché à la maison d'arrêt, un romanichel nommé Neisterstein, qui, en octobre 1920, au cours de bagarres entre des tribus nomades avait tué d'un coup de fusil un des adversaires, puis avait pris la fuite. Après de longues recherches il a été arrêté à Saint-Omer, dans le Bois-Carré.

LIBRE EN QUATRIEME PAGE NOTRE CHRONIQUE SPORTIVE

YONNE

UN DÉRAILLEMENT A VILLENEUVE-SUR-YONNE

Mercredi soir, 11 heures, par suite d'une rupture d'attelage, deux wagons d'un train de marchandises ont déraillé en gare de Villeneuve-sur-Yonne. Cet accident, banal en soi, a amené un encombrement de la voie qui a pu être dégagé seulement après deux heures de travail.

NOYERS

IL TOMBE DE SEPT MÈTRES

M. Louis Simonet, entrepreneur, réparait une cheminée chez M. Latoison, rentier. Il avait appuyé son échelle contre la cheminée, peu solide. L'échelle ayant glissé, M. Simonet tomba dans la cour de la place du Grenier-à-Sel d'une hauteur de 7 mètres environ.

M. Simonet a été relevé avec la cuisse droite cassée, le poignet droit et trois côtes fracturées et plusieurs blessures à la tête. Son état est des plus graves.

LEZINNES

BLESSE PAR L'EXPLOSION D'UNE MINE

Mercredi soir, vers 5 heures, M. Marcel Gehin, travaillant à la carrière de l'usine à chaux, cherchait à se rendre compte par quel côté une mine dont la mèche avait été allumée ne partait pas, quand la charge explosa soudain.

M. Gehin est atteint de brûlures aux bras et à la face. Comme il ne parle pas, on ignore ce qu'il est advenu de son état. L'infortuné blessé est un conscrit de la classe 1922.

PAROY-SUR-THOLON

LE VOLEUR AVAIT DES GLEFS

M. Henri Chammartin, ancien maire, retraité de Paris, après une courte absence, lorsqu'il a constaté qu'un cambrioleur avait pénétré dans sa maison à l'aide de fausses clefs. Après avoir ouvert un secrétaire de la même façon, le voleur a été pris quand il tentait de s'enfuir, mais il avait toutes les portes en parlant.

Le voleur, pour donner le change, a brisé un carreau d'une fenêtre, mais on remarqua qu'il avait opéré une fois à l'intérieur, car les éclats de verre sont tombés au dehors.

SERGINES

LE DISPARU S'ÉTAIT SUICIDÉ

Nous avons signalé comment, le 4 janvier, un vieillard de 70 ans, M. Jules-Léon Legendre, avait disparu de son domicile. On supposait que M. Legendre, malade, et réduit à recevoir des subsides de ses enfants, s'était suicidé.

En effet, des recherches faites par MM. Hémond, Henri de Pont-sur-Yonne, et Duffaux, maçon à Sergines, dans les fossés remplis d'eau, ont permis de constater que le cadavre de M. Legendre.

MAILLOT

LE CLÉMENTINE D'UNE CONDUITE D'EAU

Après trois jours d'un travail acharné, le service des eaux de la ville de Paris a réussi à réparer une conduite de refoulement de la captation des sources de Cocheville qui s'était brusquement rompue.

L'eau sortait de la conduite avec une telle puissance qu'elle a brisé la conduite principale de profondeur, déblayant tout sur son passage pour aller ensuite se jeter dans le déversoir de la Vanne.

Le Concours agricole de Moulins LE PALMARÈS

ANIMAUX REPRODUCTEURS

Espèce Bovine. — Race Charolaise-Nivernaise (Suite) Femelles

8^e catégorie. — Génisses de 9 mois à 1 an : 1^{er} prix, 160 francs, M. Auguste Besson, précité ; 2^e prix, 140 francs, M. Bernadat, au Pré Montreux, commune de Chantenay-Saint-Imbert (Nièvre) ; 3^e prix, 130 francs, MM. Louis et Julien Soucaud, précités ; 4^e prix, 100 francs, MM. Paul Verrier et Dessauy, précités ; 5^e prix, 80 francs, Mme veuve Mercier, précitée.

Vient ensuite : M. Maurice Moulin, à la Commarie, par Agonges (Allier) ; M. Jean Morel, à Neuville-Barois, par Saincoins (Cher) ; M. de Larouillière, précité ; M. Henri Nivière, précité ; M. le comte de l'Estolle, précité.

9^e catégorie. — Génisses de 1 à 2 ans, ayant 6 dents de lait : 1^{er} prix, 160 francs, MM. Louis et Julien Soucaud, précités ; 2^e prix, 140 francs, M. Maurice Moulin, précité ; 3^e prix, 120 francs, M. le comte de l'Estolle, précité ; 4^e prix, 100 francs, M. Edouard Fossier, précité ; 5^e prix, 80 francs, M. Henri Nivière, précité.

Vient ensuite : M. Edouard Fossier, précité ; M. J.-M. Dodat, précité ; M. Joseph Nicolas, à la Croix d'Or, commune de Chemilly (Allier) ; M. de Larouillière, précité ; M. R. Gauthier, précité.

Prix d'honneur : MM. Louis et Julien Soucaud, précités. Prix d'ensemble : Les mêmes.

ESPECE OVINE

1^{re} catégorie. — Race Southdown et analogues. Bêliers de moins de 18 mois : 1^{er} prix, 80 francs, MM. Dubost, Guillot et Médard, à Villeneuve-sur-Yonne, commune de Villeneuve-sur-Yonne, précités ; 2^e prix, 60 francs, MM. Dubost, Guillot et Médard, précités ; 3^e prix, 40 francs, MM. Dubost, Guillot et Médard, précités ; 4^e prix, 20 francs, MM. Dubost, Guillot et Médard, précités ; 5^e prix, 10 francs, MM. Dubost, Guillot et Médard, précités.

2^e catégorie. — Races Dishley et analogues. Bêliers de moins de 18 mois : 1^{er} prix, 80 francs, MM. Baron de Pans et Héralut, aux Gilloux, commune de Montilly (Allier) ; 2^e prix, 60 francs, les mêmes.

3^e catégorie. — Races françaises pures. Bêliers de moins de 18 mois : 1^{er} prix, 80 francs, M. le Comte d'Aranson, à Bernay, commune de Chautay, par La Guerche (Nièvre) ; 2^e prix, 60 francs, les mêmes ; 3^e prix, 40 francs, les mêmes ; 4^e prix, 20 francs, les mêmes ; 5^e prix, 10 francs, les mêmes.

4^e catégorie. — Bêliers de toutes races ayant plus de 18 mois : 1^{er} prix, 80 francs, MM. Dubost, Guillot et Médard, précités ; 2^e prix, 60 francs, MM. Dubost, Guillot et Médard, précités ; 3^e prix, 40 francs, MM. Dubost, Guillot et Médard, précités ; 4^e prix, 20 francs, MM. Dubost, Guillot et Médard, précités ; 5^e prix, 10 francs, MM. Dubost, Guillot et Médard, précités.

ESPECE PORCINE

1^{re} catégorie. — Races françaises pures : 1^{er} prix, 60 francs, MM. Bouvet et Bouvet, à Barroise, commune de Sausset (Allier) ; 2^e prix, 40 francs, MM. Guillot et Sayet, à la Cour, commune de Sausset (Allier).

2^e catégorie. — Croisements divers : 1^{er} prix, 60 francs, MM. Guillot et Jallet, à Rochetaillat, commune de Sausset (Allier).

Prix d'honneur : Non décerné.

VOLAILES VIVANTES

1^{re} catégorie. — Coqs et poules de race bouronnaise : 1^{er} prix, médaille de vermeil et 15 francs, M. Lacarmin, à Villeneuve-sur-Yonne, commune de Villeneuve-sur-Yonne, précité ; 2^e prix, médaille de bronze et 10 francs, M. Louis Fournier, à Nomazy, commune de Moulins (Allier) ; 3^e prix, médaille de bronze et 5 francs, M. A. Chaponnaud, à Yzeure (Allier).

Mention très honorable, M. Albert Cluser, aux Martinières, commune de Villeneuve (Allier). Mention honorable, M. A. Chaponnaud, précité.

2^e catégorie. — Coqs et poules de races étrangères, autres que la race norvégienne : 1^{er} prix, médaille d'argent et 10 francs, Mme Paul Guillot, à La Sapinière, commune de Montgault (Allier) ; 2^e prix, médaille de bronze et 5 francs, M. Louis Delbecq, à Yzeure (Allier) ; 3^e prix, médaille de bronze, M. Verbeul, aux Lys, commune d'Yzeure (Allier).

3^e catégorie. — Coqs et poules de races étrangères : 1^{er} prix, médaille d'argent et 10 francs, MM. Signoret, 23 ter, rue des Grains, à Moulins (Allier) ; 2^e prix, médaille de bronze et 5 francs, Mme Missety, Cours de Henry (Allier) ; 3^e prix, médaille de bronze, Mme la comtesse d'Aranson, à Bernay, par La Guerche (Cher).

Mention honorable, Mme Chassin, Cours de Bercy (Allier).

4^e catégorie. — Dindons : 1^{er} prix, médaille d'argent et 15 francs, M. Albert Cluser, aux Martinières, commune de Villeneuve (Allier).

5^e catégorie. — Oies : 1^{er} prix, médaille d'argent et 15 francs, M. Etienne Renaud, 95, rue de Bourgogne, à Moulins ; 2^e prix, diplôme de médaille de bronze et 10 francs, M. A. Cluser, précité.

6^e catégorie. — Canards : 1^{er} prix, médaille de bronze et 15 francs, Mme Missety, précitée ; 2^e prix, diplôme de médaille de bronze et 10 francs, Mlle Marguerite Clayeux, au château de Fongis par Jaugny (Allier).

Mention honorable, M. Emile Delbecq, précité.

LAPINS

1^{re} section. — Lapins à chair : 1^{er} prix, médaille d'argent et 15 francs, M. Justin Bousquier, 72, Avenue d'Orléans à Moulins ; 2^e prix, diplôme de médaille de bronze, Mme Missety, précitée. Mention honorable, M. A. Chassin, précité.

2^e section. — Lapins à fourrure : 1^{er} prix, médaille d'argent et 15 francs, M. Etienne Renaud, précité ; 2^e prix, diplôme de médaille de bronze et 10 francs, Mlle Chassin, précitée ; 3^e prix supplémentaire, la même ; 2^e prix supplémentaire, M. Etienne Renaud, précité.

Mention honorable, M. Etienne Renaud, précité. Prix d'honneur : M. Lacarmin, précité. Prix d'ensemble : Mme Missety, précitée.

Vins de l'Allier, alcools et autres liq. c. es

VINS BLANCS

1^{er} prix, M. J.-B. Camus, à Louchy-Montand ; 2^e prix, M. Martin-Gilbert, à La Crépine, commune de Chilly ; 3^e prix, M. J.-B. Camus, à Bresnay ; 4^e prix, M. Jean Dupuis, aux Puits-Rocs, commune d'Avermes ; 5^e prix, M. J. Ferrier, à Bualles, commune de Saint-Fourcain-sur-Loire.

VINS ROUGES

1^{er} prix, M. J.-B. Camus, à Bresnay (Allier) ; 2^e prix, M. Gilbert-Martin, précité ; 3^e prix, M. Jean Sadoury, aux Perelles, commune de Saint-Fourcain-sur-Loire ; 4^e prix, M. Jean Dupuis, à La Croix-d'Or ; 5^e prix, M. Jean Dupuis, précité.

Prix d'honneur, au meilleur vin : M. J.-B. Camus, précité. Prix d'ensemble : M. Gilbert Martin, précité.

MATÉRIEL ET PRODUITS DE L'APICULTURE

Miel et pain d'épices : Médaille de bronze et 15 francs, M. Dorin, à Salbris (Cher). Dérivés du miel (hydromel cidre), médaille de bronze et 25 francs, M. Bédouin, à Nérailles-Bains (Allier).

Mention honorable : M. Mallet, à Toulon. Sauterelles apicoles : 1^{er} prix, 10 francs, médaille de bronze et 25 francs, à M. Labruère, à Saint-Victor (Allier).

Instruments apicoles : Médaille de bronze et 25 francs, à M. Darmand, à Marsat (P.-de-D.). Hors concours : M. J.-M. Blanc, à Beaulieu.

Très remarqués sur les cours les PRODUITS EN CIMENT ARMÉ, de la Maison J.-B. COUTURIER, de Moulins, avec sa clôture pour parcs et jardins, imitant parfaitement le bois et d'une solidité à toute épreuve ; aussi ses clôtures pour protéger l'entretien de tous les types de barrières et tout ce qui concerne la clôture en général. Cette maison fait tous travaux à ciment armé tels que Pergolas, Rochers artistiques, travaux décoratifs pour façades, pièces d'eau, etc.

La Maison RETIP & C. de Saincoins, dont l'éloge n'est plus à faire, et qui est connue dans toutes les régions, a tenu à exposer quelques modèles de voitures au concours de Moulins. Une affluence considérable de visiteurs n'a cessé de circuler autour de ses modèles. Un très joli GARDIEN-CAB a capote et roues caoutchoucées attire l'attention de tous, par son élégance que par sa légèreté, un DEBRY-CART à capote est aussi très demandé ; de même qu'un GAIT-CHARRETTE par son prix très modéré et sa construction soignée retient tous les concurrents.

Ces voitures ne sont qu'un modèle aperçu des modèles de toutes catégories que ces établissements fabriquent. Ils obtiennent facilement tous les suffrages en raison du prix de ces voitures qui ne donnent prise à aucune critique. Cette maison conserve donc sa grande renommée.

Nous avons également remarqué la superbe exposition d'automobiles de toutes marques de MM. CHOUZIER, de Moulins, carrossées par MM. LEBLANC, de Moulins, qui ont été parfaites, entre autres, un joli coupé de ville, de nombreuses conduites antérieures et torpédos grand tourisme.

Les Etablissements de Constructions mécaniques de Vendeuvre ont exposé, comme les années précédentes, leur système particulier de ballastes à double nettoyage, s'adressant directement à la petite, moyenne et grande cultures, ces ballastes sont renommées sur les moteurs E. V., construits par les mêmes établissements suffisamment connus par les nombreuses personnes qui les emploient. Les mêmes Etablissements exposent également une collection de moteurs en lignes, semoirs à la voile, et distributeurs d'engrais construits dans leur usine d'Orléans.

Il va sans dire que ces Etablissements ont obtenu de même qu'au concours de Nevers un succès complet, bien mérité.

Une Maison, qui aura à se féliciter certainement du concours, sera la Société Anonyme de Constructions mécaniques et agricoles du Centre, de VARENNES-SUR-ALLIER, car chaque fois que nous avons vu ces ateliers, nous nous sommes trouvés devant un atelier de fabrication qui est un véritable musée de perfection.

Il va sans dire que ces Etablissements ont obtenu de même qu'au concours de Nevers un succès complet, bien mérité.

Une Maison, qui aura à se féliciter certainement du concours, sera la Société Anonyme de Constructions mécaniques et agricoles du Centre, de VARENNES-SUR-ALLIER, car chaque fois que nous avons vu ces ateliers, nous nous sommes trouvés devant un atelier de fabrication qui est un véritable musée de perfection.

Il va sans dire que ces Etablissements ont obtenu de même qu'au concours de Nevers un succès complet, bien mérité.

Une Maison, qui aura à se féliciter certainement du concours, sera la Société Anonyme de Constructions mécaniques et agricoles du Centre, de VARENNES-SUR-ALLIER, car chaque fois que nous avons vu ces ateliers, nous nous sommes trouvés devant un atelier de fabrication qui est un véritable musée de perfection.

Il va sans dire que ces Etablissements ont obtenu de même qu'au concours de Nevers un succès complet, bien mérité.

Une Maison, qui aura à se féliciter certainement du concours, sera la Société Anonyme de Constructions mécaniques et agricoles du Centre, de VARENNES-SUR-ALLIER, car chaque fois que nous avons vu ces ateliers, nous nous sommes trouvés devant un atelier de fabrication qui est un véritable musée de perfection.

Il va sans dire que ces Etablissements ont obtenu de même qu'au concours de Nevers un succès complet, bien mérité.

Une Maison, qui aura à se féliciter certainement du concours, sera la Société Anonyme de Constructions mécaniques et agricoles du Centre, de VARENNES-SUR-ALLIER, car chaque fois que nous avons vu ces ateliers, nous nous sommes trouvés devant un atelier de fabrication qui est un véritable musée de perfection.

Il va sans dire que ces Etablissements ont obtenu de même qu'au concours de Nevers un succès complet, bien mérité.

Une Maison, qui aura à se féliciter certainement du concours, sera la Société Anonyme de Constructions mécaniques et agricoles du Centre, de VARENNES-SUR-ALLIER, car chaque fois que nous avons vu ces ateliers, nous nous sommes trouvés devant un atelier de fabrication qui est un véritable musée de perfection.

Il va sans dire que ces Etablissements ont obtenu de même qu'au concours de Nevers un succès complet, bien mérité.

Une Maison, qui aura à se féliciter certainement du concours, sera la Société Anonyme de Constructions mécaniques et agricoles du Centre, de VARENNES-SUR-ALLIER, car chaque fois que nous avons vu ces ateliers, nous nous sommes trouvés devant un atelier de fabrication qui est un véritable musée de perfection.

Il va sans dire que ces Etablissements ont obtenu de même qu'au concours de Nevers un succès complet, bien mérité.

Une Maison, qui aura à se féliciter certainement du concours, sera la Société Anonyme de Constructions mécaniques et agricoles du Centre, de VARENNES-SUR-ALLIER, car chaque fois que nous avons vu ces ateliers, nous nous sommes trouvés devant un atelier de fabrication qui est un véritable musée de perfection.

Il va sans dire que ces Etablissements ont obtenu de même qu'au concours de Nevers un succès complet, bien mérité.

Une Maison, qui aura à se féliciter certainement du concours, sera la Société Anonyme de Constructions mécaniques et agricoles du Centre, de VARENNES-SUR-ALLIER, car chaque fois que nous avons vu ces ateliers, nous nous sommes trouvés devant un atelier de fabrication qui est un véritable musée de perfection.

Il va sans dire que ces Etablissements ont obtenu de même qu'au concours de Nevers un succès complet, bien mérité.

Une Maison, qui aura à se féliciter certainement du concours, sera la Société Anonyme de Constructions mécaniques et agricoles du Centre, de VARENNES-SUR-ALLIER, car chaque fois que nous avons vu ces ateliers, nous nous sommes trouvés devant un atelier de fabrication qui est un véritable musée de perfection.

Il va sans dire que ces Etablissements ont obtenu de même qu'au concours de Nevers un succès complet, bien mérité.

Une Maison, qui aura à se féliciter certainement du concours, sera la Société Anonyme de Constructions mécaniques et agricoles du Centre, de VARENNES-SUR-ALLIER, car chaque fois que nous avons vu ces ateliers, nous nous sommes trouvés devant un atelier de fabrication qui est un

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Etude de M. Armand DUBOST, avoué-licencié à Nevers, place Carnot, n° 1.

Vente et adjudication sur licitation. Sur baisse de mise à prix, en audience des criées du tribunal civil de Nevers, le samedi 12 février 1932, à deux heures et demie.

D'UNE MAISON Aisances et dépendances. Située à Nevers, faubourg de Lyon, n° 24, dépendant de la commune de Nevers.

La Réserve et le Domaine de Bussy. Situés communes de Saint-Maurice, canton de Saint-Saulge, arrondissement de Nevers.

La Réserve et le Domaine du Fréhaud ou des Préaux. Situés commune de Saint-Maurice, canton de Saint-Saulge, arrondissement de Nevers.

La Réserve et le Domaine de la Borde. Situés commune de Saint-Maurice, canton de Saint-Saulge, arrondissement de Nevers.

La Réserve et le Domaine de la Borde. Situés commune de Saint-Maurice, canton de Saint-Saulge, arrondissement de Nevers.

La Réserve et le Domaine de la Borde. Situés commune de Saint-Maurice, canton de Saint-Saulge, arrondissement de Nevers.

La Réserve et le Domaine de la Borde. Situés commune de Saint-Maurice, canton de Saint-Saulge, arrondissement de Nevers.

Etude de M. Maurice BÉCHARD, avoué à Nevers, 31, rue La-Fayette.

VENTE SUR LICITATION. En l'audience des criées du tribunal civil de Nevers, le samedi 12 février 1932, à deux heures et demie.

LA RÉSERVE ET LE DOMAINE DU PRÉHAUD OU DES PRÉAUX. Situés commune de Saint-Maurice, canton de Saint-Saulge, arrondissement de Nevers.

LA RÉSERVE ET LE DOMAINE DU PRÉHAUD OU DES PRÉAUX. Situés commune de Saint-Maurice, canton de Saint-Saulge, arrondissement de Nevers.

LA RÉSERVE ET LE DOMAINE DU PRÉHAUD OU DES PRÉAUX. Situés commune de Saint-Maurice, canton de Saint-Saulge, arrondissement de Nevers.

LA RÉSERVE ET LE DOMAINE DU PRÉHAUD OU DES PRÉAUX. Situés commune de Saint-Maurice, canton de Saint-Saulge, arrondissement de Nevers.

LA RÉSERVE ET LE DOMAINE DU PRÉHAUD OU DES PRÉAUX. Situés commune de Saint-Maurice, canton de Saint-Saulge, arrondissement de Nevers.

LA RÉSERVE ET LE DOMAINE DU PRÉHAUD OU DES PRÉAUX. Situés commune de Saint-Maurice, canton de Saint-Saulge, arrondissement de Nevers.

LA RÉSERVE ET LE DOMAINE DU PRÉHAUD OU DES PRÉAUX. Situés commune de Saint-Maurice, canton de Saint-Saulge, arrondissement de Nevers.

LA RÉSERVE ET LE DOMAINE DU PRÉHAUD OU DES PRÉAUX. Situés commune de Saint-Maurice, canton de Saint-Saulge, arrondissement de Nevers.

Etude de M. GAUTHIER, notaire à Saint-Fargeau (Yonne).

A LOUER. Pour le 1er novembre 1932. LA FERME LES BÉLAINES. Commune de Mézilles (Yonne).

A VENDRE L'AMBIABLE. En bloc, par lots ou en détail au gré des amateurs.

A VENDRE L'AMBIABLE. En bloc, par lots ou en détail au gré des amateurs.

A VENDRE L'AMBIABLE. En bloc, par lots ou en détail au gré des amateurs.

A VENDRE L'AMBIABLE. En bloc, par lots ou en détail au gré des amateurs.

A VENDRE L'AMBIABLE. En bloc, par lots ou en détail au gré des amateurs.

A VENDRE L'AMBIABLE. En bloc, par lots ou en détail au gré des amateurs.

A VENDRE L'AMBIABLE. En bloc, par lots ou en détail au gré des amateurs.

A VENDRE L'AMBIABLE. En bloc, par lots ou en détail au gré des amateurs.

Etude de M. CASSIN, notaire à Gracy.

A VENDRE L'AMBIABLE. En bloc ou en détail. LA PROPRIÉTÉ DES GARLAUDES.

A VENDRE L'AMBIABLE. En bloc ou en détail. LA PROPRIÉTÉ DES GARLAUDES.

A VENDRE L'AMBIABLE. En bloc ou en détail. LA PROPRIÉTÉ DES GARLAUDES.

A VENDRE L'AMBIABLE. En bloc ou en détail. LA PROPRIÉTÉ DES GARLAUDES.

A VENDRE L'AMBIABLE. En bloc ou en détail. LA PROPRIÉTÉ DES GARLAUDES.

A VENDRE L'AMBIABLE. En bloc ou en détail. LA PROPRIÉTÉ DES GARLAUDES.

A VENDRE L'AMBIABLE. En bloc ou en détail. LA PROPRIÉTÉ DES GARLAUDES.

A VENDRE L'AMBIABLE. En bloc ou en détail. LA PROPRIÉTÉ DES GARLAUDES.

A VENDRE L'AMBIABLE. En bloc ou en détail. LA PROPRIÉTÉ DES GARLAUDES.

Etude de M. GOMOT, notaire à Dompierre-sur-Besbre.

A VENDRE L'AMBIABLE. En bloc ou en détail. LA PROPRIÉTÉ DES GARLAUDES.

A VENDRE L'AMBIABLE. En bloc ou en détail. LA PROPRIÉTÉ DES GARLAUDES.

A VENDRE L'AMBIABLE. En bloc ou en détail. LA PROPRIÉTÉ DES GARLAUDES.

A VENDRE L'AMBIABLE. En bloc ou en détail. LA PROPRIÉTÉ DES GARLAUDES.

A VENDRE L'AMBIABLE. En bloc ou en détail. LA PROPRIÉTÉ DES GARLAUDES.

A VENDRE L'AMBIABLE. En bloc ou en détail. LA PROPRIÉTÉ DES GARLAUDES.

A VENDRE L'AMBIABLE. En bloc ou en détail. LA PROPRIÉTÉ DES GARLAUDES.

A VENDRE L'AMBIABLE. En bloc ou en détail. LA PROPRIÉTÉ DES GARLAUDES.

A VENDRE L'AMBIABLE. En bloc ou en détail. LA PROPRIÉTÉ DES GARLAUDES.

Etude de M. GASPARD, huissier à Saint-Benoît-d'Azay (Nièvre).

CHEVAUX VOITURE ET HARNAIS. En bon état de service.

Etude de M. CASSIN, notaire à Gracy (Cher).

Etude de M. DUBOIS, notaire à Saint-Benoît-d'Azay (Nièvre).

A AFFERMER. Pour le 1er mai 1932. LE DOMAINE DE MONTGOUBLIN.

A AFFERMER. Pour le 1er mai 1932. LE DOMAINE DE MONTGOUBLIN.

A AFFERMER. Pour le 1er mai 1932. LE DOMAINE DE MONTGOUBLIN.

A AFFERMER. Pour le 1er mai 1932. LE DOMAINE DE MONTGOUBLIN.

A AFFERMER. Pour le 1er mai 1932. LE DOMAINE DE MONTGOUBLIN.

A AFFERMER. Pour le 1er mai 1932. LE DOMAINE DE MONTGOUBLIN.

A AFFERMER. Pour le 1er mai 1932. LE DOMAINE DE MONTGOUBLIN.

A AFFERMER. Pour le 1er mai 1932. LE DOMAINE DE MONTGOUBLIN.

A AFFERMER. Pour le 1er mai 1932. LE DOMAINE DE MONTGOUBLIN.

VENTES D'IMMEUBLES à l'amiable.

A AFFERMER. Pour le 1er mai 1932. LE DOMAINE DE MONTGOUBLIN.

A AFFERMER. Pour le 1er mai 1932. LE DOMAINE DE MONTGOUBLIN.

A AFFERMER. Pour le 1er mai 1932. LE DOMAINE DE MONTGOUBLIN.

A AFFERMER. Pour le 1er mai 1932. LE DOMAINE DE MONTGOUBLIN.

A AFFERMER. Pour le 1er mai 1932. LE DOMAINE DE MONTGOUBLIN.

A AFFERMER. Pour le 1er mai 1932. LE DOMAINE DE MONTGOUBLIN.

A AFFERMER. Pour le 1er mai 1932. LE DOMAINE DE MONTGOUBLIN.

A AFFERMER. Pour le 1er mai 1932. LE DOMAINE DE MONTGOUBLIN.

A AFFERMER. Pour le 1er mai 1932. LE DOMAINE DE MONTGOUBLIN.

VENTES D'IMMEUBLES à l'amiable.

A AFFERMER. Pour le 1er mai 1932. LE DOMAINE DE MONTGOUBLIN.

A AFFERMER. Pour le 1er mai 1932. LE DOMAINE DE MONTGOUBLIN.

A AFFERMER. Pour le 1er mai 1932. LE DOMAINE DE MONTGOUBLIN.

A AFFERMER. Pour le 1er mai 1932. LE DOMAINE DE MONTGOUBLIN.

A AFFERMER. Pour le 1er mai 1932. LE DOMAINE DE MONTGOUBLIN.

A AFFERMER. Pour le 1er mai 1932. LE DOMAINE DE MONTGOUBLIN.

A AFFERMER. Pour le 1er mai 1932. LE DOMAINE DE MONTGOUBLIN.

A AFFERMER. Pour le 1er mai 1932. LE DOMAINE DE MONTGOUBLIN.

A AFFERMER. Pour le 1er mai 1932. LE DOMAINE DE MONTGOUBLIN.

A Céder pour cause de santé
TRES BON FONDS
DE SABOTIER
ET CHAUFFURES EN TOUT
GENRE
 Pouvant occuper plusieurs ouvriers.
 Importante ville industrielle de la Nièvre.
 Bien placé, conviendrait à tout commerce. Affaires 35.000 francs. On peut faire plus. Bien logé.
 Bail à volonté.
 Prix à débattre.
 S'adresser au Bureau du Journal. 1130

Propriétés
Fonds de Commerce
AGENCE
Clémence, Dupont
et Gayon
 12, Rue Gambetta, 13
 MONTARGIS
 86, Rue Gambetta, 86
 GIEN

A AFFERMER
 pour entrer en jouissance de suite
 Le Pré de Sauvigny, contenant 19 hectares, contenant 19 hectares, contenant 13 hectares 77 ares :
 Le Pré du Gué de la Brosse, contenant 24 hectares 27 ares :
 Le Pré de l'Acacia, contenant 15 hectares :
 Le Pré du Gué de Charmois, contenant 15 hectares.
 Pour visiter et traiter s'adresser à M. François NARCY, gérant, au Boulouin, par MONTCAUX-LE-COMTE (Nièvre). 1149

A VENDRE
 1^{re} MAISON, 15 pièces, W.C., cave, jardin, eau, située pour commerce.
 2^e MAISON NEUVE, 2 magasins, 8 pièces, jardin.
 3^e UN PRESSOIR, état neuf, à Saint-Honoré-les-Bains (Nièvre).
 S'adresser au bureau du journal. 1754

UN PRE
 à affermer, contenance 6 hectares, environ, à Chivres, par VAREY.
 S'adresser à M. BIDAN, à VAREY (Nièvre). 1763

PREMIERE PUBLICATION
 Suivant acte sous signatures privées en date, à Nevers, du vingt-cinq janvier 1922, non encore enregistré, mais qui le sera en temps de droit, M. Victor ANDRE, et Madame Joséphine JOUARD son épouse, demeurant ensemble à Saint-Antoine, commune de Chailly, ont vendu à M. Jean VILLARD, et à Madame Augustine BIEZ, son épouse, demeurant ensemble à Nevers, rue de la Barre, n° 43.
 Le fonds de débit de boissons qu'ils exploitent à Saint-Antoine, commune de Chailly, avec toutes cessions s'y rattachant.
 La prise de possession a été faite au 25 février 1922.
 Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues au domicile des acquéreurs à Nevers, rue de la Barre, n° 43, et devront être faites, sous peine de forclusion, dans le dix jours qui suivront la seconde insertion.
 Pour première insertion :
 Sig. né : VILLARD.

A vendre par lots
UN TERRAIN
 (Près de la Caserne)
 Lotissement au gré des acquéreurs, depuis 1 fr. 50 le mètre.
 S'adresser à M. VRINAT, aux Champs, route de Marzy, NEVERS.

Royauté achetée Nivernaise
JOLIE MAISON BOURGEOISE
 10 à 15 pièces, ombrage, pêche PÉRIOTTE, rue République, 30, Nevers. 2062

VENTES
BELLE GRILLE
 De boucherie, avec devanture vitrée.
 S'adresser à M. CLAIRET, charcutier à St-Pierre-le-Moutier (Nièvre). 1757

1^{re} BISCUITS DE SOLDATS, bonne qualité, très bonne nourriture pour les chiens, volailles, bédails, etc...
2^e DIX MILLE DE FOIN, à 125 fr. le mille
 S'ad. ch. Pierre COLOMBIER, 8, rue du Moussé, NEVERS (Téléphone, 0.88).

LEUSE MAC-CORMICK
 Modèle 1921, coupe 2 m. 10, avec attelage à tracteur, parfait état de marche. N'a coupé que deux hectares.
 S'adresser au bureau du journal. 1794

PIERCE 5 t., état neuf. Bas prix. — Demander pour quel. MARTIN, 38, r. Bons-Enfants, Paris. 1816

16 MILLE DE FOIN
ET SANFOIN
12 MILLE DE PAILLE
 à prendre sur place à Donpierre-sur-Nièvre.
 S'adresser à M. PAGET, à Saint-Sauve (Nièvre). 1075

Docks et Entrepôts Liquides
DU CENTRE DE LA FRANCE
 Importation, Exportation de Vins et Spiritueux d'origine française
Mme veuve Joseph CADON
 COSNE (Nièvre)
 Agences et Dépôts dans toute la France
NEVERE : SIX MAISONS
ALCOOLS — TROIS-SIX DE MARQUE
SPIRITUEUX — LIQUEURS
 Vente exclusive au Commerce de gros
 Sur demande, service régulier des circulaires
 Pour tous renseignements, s'adresser :
M. GIBARD, Directeur départemental
 Rue de la Cité, NEVERS
 Acquis de tous fonds de vins en gros et Distillateurs
 Location d'immeubles à ces usages

MOTEUR GARDNER
 type L V
 3 chevaux, à l'état neuf. Bonne occasion.
 VINCENT, entrepreneur de menuiserie, boulevard Boigue à Fourchambault (Nièvre). 1471

VOITURE BREAK
 avec capote, cuir et harnais. Le tout en bon état.
 S'adresser au bureau du journal. 1632

Matériel d'Usine
 tours, presse, etc.
 S'adresser au bureau du Journal. 1020

BARAQUEMENTS
 provenant du camp américain de Mesves-sur-Loire.
 Matériaux de construction, bois, charpentes, briques, carreaux goudronnés, portes, fenêtres, etc.
 S'adresser à M. GOUGNOT, entrepreneur à Mesves-sur-Loire (Nièvre). 1333

BON VIN DE TABLE
 la pièce de 220 lit port fut réglé tout compris, échant. con. 1.50 timbres.
 PLANCHON (frères) vins, Narbonne (Aude) 2901 1534

CHARRETTE ANGLAISE
 neuve, pour âne ou poney
 Chez M. RAQUIST, charbonnier, faubourg Saint-Antoine, près NEVERS 1694

SCIE CIRCULAIRE
 à grumes, lames 1 m. 20, chariot à grilles, av. autom. rot. rap., long sciage 8 m., roue billes 10 000 francs
BATEAU BERRICHON
 2 ans, bâches access., 8.000 francs.

CAMIONNETTE
 600 kilos, VINOT DECUINGAND 12 HP 6.000 francs
 Le tout en très bon état
SOCIÉTÉ DU FEUTRE, DECIJEZ (Nièvre). 1704

MOTO PEUGEOT
 2 cylindres, 3 HP 1/2, parfait état de marche.
 S'adresser au bureau du journal. 1761

A vendre
TONNEAUX
 ayant contenu de l'encre d'imprimerie.
 S'adresser au bureau du journal.

UN BON COMPTABLE
 ou employé de bureau sérieux, S'adresser au bureau du journal.

50 BUCHERONS
 12 francs la corde, pour tailles, 22 ans.
 S'adresser : M. JOLIVET, Bois, PREMIERY (Nièvre). 1765

AGENTS
 demandés partout pour vendre à la campagne produits vétérinaires et agricoles. Convientrait même à mutité. 25 à 30 francs à gagner par jour, pendant toute l'année.
 Ecrire à MM. CHAUVÉAU, DINNEUF et Fils, à La Sennière (M.-et-L.). 1531

AGENTS
 deux sexes, demandés toutes localités, Nièvre et Allier. Ec. PIPET, 66, r. Saint-Genès, Clermont-Ferrand. 1235

AJUSTEURS TOURNEURS, OUVRIERS, REGLERS
 pour machines à percer et OUVRIERS
 S'adresser aux Ateliers Electro-Industriels, avenue Albert 1^{er} NEVERS. 1780

BON AFFUTEUR
 Pour scies circulaires et alternatives, et connaissant denture ébrasée pour scies rubans, avec affûtuse automatique.
 Bonnes références.
 S'adresser Société Alabergère, Saint-Amant (Cher). 1792

OUVRIERS MENUISIERS
 S'adresser : Etablissements CORNETTE et Cie, à Moulins-sur-Allier (Allier) 1727

DIVERS
Exploitation Bûcherons
 Pour exploiter 200 hectares de taillis
 BLANCHARD, à DONZY (Nièvre) 1807

UN TAUREAU D'AGE
 S'adresser au bureau du journal. 1801

On demande à acheter
ANE ET VOITURE
 En bon état, pouvant être conduit par dame ou enfant, que possible dans la région.
 offres à Mme MOREAU-CHAMOT, à Courcelles, par Vazy (Nièvre). 1785

600 CARPES
 Empoisonnement pour étang près St-Pierre-le-Moutier.
 Faire offres à M. CADADIER, à Lugny, par Blet (Cher). 1806

Situation AGENT GENERAL
 Clientèle par importante Compagnie d'Assurances, Capital, 5.000.000 pour la représentation de ses branches Incendie, Accidents, Mortalité du Bétail, dans chefs-lieux de cantons Allier, Nièvre.
 Ecrire : M. DECHAUX, inspecteur, 16, rue Joubert, Paris 1800

VINS DU CENTRE ET DU MIDI
 Quinquinas et Vermouths de marque
CIDRE DE NORMANDIE
 Eaux minérales Vals et St-Yorre — Gros, Demi-Gros
 La Maison demande des Représentants et Voyageurs.
 S'adresser aux Etablissements de PRESLE, par Cosne (Nièvre) 1430

MOTOCULTURE
PAR TRACTEURS « DART »
 Labourage, exécution de tous travaux de culture mécanique.
 S'ad. M. Albert LOISEL, à La Marche (44) 21. 1347

Maximum de récolte dans vos jardins en lisant l'Instructif ALMANACH DU JARDINIER, contenant l'Annuaire agricole-horticole, adressé à tous GRATUITS et FRANCO.
 Envoyez votre adresse seule sous enveloppe ouverte affr. 0.05 à Ch. LEMAIRE, grainier, 103, boulevard Magenta, Paris.

Si quitter votre emploi vous pouvez gagner 15 fr. par jour, min. Ec. s'adresser Parfums Service C. Monaco. 4514

Automobiles DE DION
FETITIMBERT CLAMECY
 Agent pour la Nièvre

POUR LA FEMME
 Sur 100 femmes, il y en a 90 qui souffrent de maladies intérieures qui les gênent plus ou moins, mais qui expliquent les hémorragies presque continuelles auxquelles elles sont sujettes.
 La Femme se préoccupe peu d'abord de ces inconvénients, puis, tout à coup, les maux se redoublent et occasionnent des douleurs dans les reins. La maladie s'affaiblit et s'aggrave continuellement.
QUE FAIRE ?
 A toutes ces malheureuses il faut dire et redire : Faites une cure avec la

Jouvence de l'Abbé Soury
 qui vous guérira sûrement, sans que vous ayez besoin de recourir à une opération dangereuse.
 N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et achetez bien que la JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY est composée de plantes spéciales sans aucun poison ; elle est faite exprès pour guérir les MALADIES INTÉRIEURES DE LA FEMME : Hémorragies, Troubles de la circulation du sang, Accidents de la Ménopause, Étourdissements, Châleurs, Vapeurs, Constipation, Varices, Pilonides.
 La JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY, préparée à la Pharmacie Mag DUMONTIER, à Rouen, se trouve dans toutes les Pharmacies. — 3 fr., plus impôt 0 fr. 60, total 3 fr. 60

Le Miroir Révélateur
 Que faire contre ces Boutons ? Glandes ?
 UN MOYEN SIMPLE S'OFFRE A VOUS !
 Exemple :
 « Je suis très heureuse d'avoir trouvé votre Dépuratif Bleu, car depuis ces années je souffrais d'un eczéma par tout le corps et depuis que je fais usage de votre Dépuratif Bleu je suis guérie ou du moins il ne m'en reste que très peu. Tous les remèdes que j'ai faits avant les vôtres m'ont été inutiles ; aussi je suis très contente d'avoir fait usage de ce produit et je vous en remercie beaucoup ; je referai une prochaine cure de Dépuratif Bleu au printemps.
 Gabrielle Duperron, Grandrieu (Rhône).
 5 fr., Phie ; cure, 4 fl., exp., (cc mandat 20 fr., BRELAND, Pharmacien, 31, rue Antoinette, LYON.
 Dépôt : Pharmacie REULLON, avenue de la Gare, Pharmacie BERNAMONT, rue du Commerce, à Nevers ; Pharmacie NOUVELLE, rue des Ardilliers.

AU TAILLEUR PARISIEN
 Maison fondée en 1893
GLACHET
 NEVERS, Rue du Commerce, N° NEV 38

Nouvelle baisse de prix
 JOSQU'AU QUINZE FEVRIER
 COMPLET VESTON, sur mesure..... 190 fr.
 PARDESSUS, sur mesure..... 190 fr.
 COSTUME POUR DAMES..... 200 fr.
 Travail à façon pour les personnes ayant des lissus à employer

LOCATION AUTOMOBILE
Sur Voiture « UNIC » 10 HP 1921
Camille LAVOT
 Garage GODARD, 8, rue Félix-Faure, NEVERS
 PRIX MODERES — Télép 0-69

A VENDRE
 Pour cause de cessation d'exploitation forestière
8 BEUFES DE TRAVAIL
 S'adres. : M. G. BLANCHARD, rue de l'Égalité, Donzy (Nièvre). 1618

RUBIS ORANGE
GRANDE LIQUEUR DIGESTIVE
TERRER-POURDIN
 seul fabricant
COSME
 (Nièvre)

LE PLUS SEC TRIPLE SEC
Tout ce qui concerne la QUINCAILLERIE et la CHASSE - CARTIER - Successeur de GACON DECIZE (Nièvre)

Fabrique de Chocolat des Pères Augustins

Son Chocolat extra
 Vanillé, le 1/2 kilo, 3 fr.
Son Cacao sucré
 Le 1/2 kilo 2 fr. 50
Son Café, grand arôme
 Le 1/2 kilo 5 fr
 Usine modèle, 3, rue de l'Échelle (Magasin de vente, 1, rue du Pont), Cosne-sur-Loire (Nièvre). 1272

OUTILLAGE Matériel agricole
 CONSTRUCTION ET REPARATIONS en tous genres
G. BAILLOT
 18, Boulevard de la République, NEVERS
 Représentation IAGROPHILE

Manufacture de Voitures en tous genres
GARAGE, CARROSSERIE AUTOMOBILE
A. AUROIR
 19 et 21, Rue d'Issoudun, BOURGES, Tél. 70
 TRAVAUX MECANICIQUES — VENTE et ECHANGE
 Stocks divers Réparations de toutes marques
 Travail soigné et garanti
 Agence exclusive : DELAHAYE, BELLANGER et SIGMA
 Seule Maison de la région réunissant Mécanique et Carrosserie.

Bois de Chauffage
MOULEE, première qualité, un an de coupe
 Livrée à domicile
LE STERE : 28 francs
SCIAGE A VOLONTE
CHARBONNETTE, le stère : 20 francs
LANCERY
 9 Faubourg de... 3-49

BECAUER
A. MANIQUET
 19, Rue du Commerce, NEVERS
 Voulez-vous être bien éclairé ? Voulez-vous faire des économies ?
 Abonnez-vous au **BECAUER**
 Nous nétoyons les becs gratuitement et les entretenons moyennant un prix minimum
 Réchauds **AUER**
 Radiateurs **AUER**
 Cuisinière **AUER**
 Les plus économiques
 Renseignements gratuits — Visitez nos Magasins

LAMPE ELECTRIQUE
S. F. A.
 LA PLUS SOLIDE LA PLUS LUMINEUSE LA MOINS CHERE
S. F. AUER, 3 fr.
 Vendue par unité
FURNITURE GENERALE POUR L'ELECTRICITE
 Douilles, Fil, — Lustrerie aux meilleurs prix
A. MANIQUET — Nevers

ETABLISSEMENT THERMAL DE FORGES-LES-EAUX
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 7.500.000 FRANCS
 Siège social à Paris : 54, Av. Marceau

Placement au Pair
 de **50.000 ACTIONS DE 100 FRANCS**
 PAYABLES EN SOUSCRIVANT
Banque M. MARIE
 36, Rue Vignon, 36 - PARIS
 ET DANS TOUTES SES AGENCES ET SUCCURSALES

AVEC 10 FRANCS ON FEIT GAGNER 500.000 fr.
 en achetant un Bon Panama garanti remboursable à 400 francs ou par 1 lot. Lots à gagner : 131 de 500.000 fr.; 131 de 250.000 francs ; 282 de 100.000 fr.; 13.100 de 1.000 fr. — Tirage : 15 février prochain. Dès le premier versement de 10 fr., on est seul propriétaire du titre et l'on touche la totalité du lot gagné. Renseignements gratuits, timbre pour réponse. Envoyer 10 fr. au Crédit Central des Valeurs à Lots, place du Théâtre (à la Bourse), à Dijon.

Moteurs industriels et groupes électrogènes
C. L.
 entièrement blindés, assurant un travail régulier, même dans les plus mauvaises situations. Economiques et très accessibles, peu encombrants et silencieux, de 3 à 16 HP pour toutes applications,
S'adresser Garage BERTIN
 31, rue de Moussé, NEVERS (Nièvre) tél. 3-04.

Manufacture de Voitures en tous genres
GARAGE, CARROSSERIE AUTOMOBILE
A. AUROIR
 19 et 21, Rue d'Issoudun, BOURGES, Tél. 70
 TRAVAUX MECANICIQUES — VENTE et ECHANGE
 Stocks divers Réparations de toutes marques
 Travail soigné et garanti
 Agence exclusive : DELAHAYE, BELLANGER et SIGMA
 Seule Maison de la région réunissant Mécanique et Carrosserie.

Manufacture de Voitures en tous genres
GARAGE, CARROSSERIE AUTOMOBILE
A. AUROIR
 19 et 21, Rue d'Issoudun, BOURGES, Tél. 70
 TRAVAUX MECANICIQUES — VENTE et ECHANGE
 Stocks divers Réparations de toutes marques
 Travail soigné et garanti
 Agence exclusive : DELAHAYE, BELLANGER et SIGMA
 Seule Maison de la région réunissant Mécanique et Carrosserie.

Manufacture de Voitures en tous genres
GARAGE, CARROSSERIE AUTOMOBILE
A. AUROIR
 19 et 21, Rue d'Issoudun, BOURGES, Tél. 70
 TRAVAUX MECANICIQUES — VENTE et ECHANGE
 Stocks divers Réparations de toutes marques
 Travail soigné et garanti
 Agence exclusive : DELAHAYE, BELLANGER et SIGMA
 Seule Maison de la région réunissant Mécanique et Carrosserie.

Manufacture de Voitures en tous genres
GARAGE, CARROSSERIE AUTOMOBILE
A. AUROIR
 19 et 21, Rue d'Issoudun, BOURGES, Tél. 70
 TRAVAUX MECANICIQUES — VENTE et ECHANGE
 Stocks divers Réparations de toutes marques
 Travail soigné et garanti
 Agence exclusive : DELAHAYE, BELLANGER et SIGMA
 Seule Maison de la région réunissant Mécanique et Carrosserie.

Manufacture de Voitures en tous genres
GARAGE, CARROSSERIE AUTOMOBILE
A. AUROIR
 19 et 21, Rue d'Issoudun, BOURGES, Tél. 70
 TRAVAUX MECANICIQUES — VENTE et ECHANGE
 Stocks divers Réparations de toutes marques
 Travail soigné et garanti
 Agence exclusive : DELAHAYE, BELLANGER et SIGMA
 Seule Maison de la région réunissant Mécanique et Carrosserie.

Carabaña
 Voulez-vous dans régime, guérir vos Migraines, congestionner votre Goe, prévenir l'Appendicite et l'Infection Abdominale, chasser la Bile, rafraîchir votre Sang, recourir le Sang ? — Si oui, prenez le Carabaña à base de Carabaña qui purge hebdomadaire de l'eau minérale naturelle de Carabaña qui purge adouci et ne coûte que 0,50
 « Jamais je n'ai eu à faire usage d'une eau minérale possédant autant de qualités que Carabaña. »
 Dr LE ROY de MERICOURT
 MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

Si vous désirez acheter : PAVILLON VILLA USINE
FONDS DE COMMERCE de tou e nature
 A Paris ou dans sa banlieue
L'OFFICE IMMOBILIER
 12, Place de la Gare, à NOGENT-SUR-MARNE Téléphone : Nogent 63
 Grands choix de Pavillons disponibles depuis 12.000 jusqu'à 500.000 fr.
MAISON DE CONFIANCE ET DES PLUS IMPORTANTES DE LA REGION.
 Ancien Cabinet MIAS et FLEURY, fondé en 1875
DELARRAS ÉMILE
 Ancien correspondant des Chemins de fer à Nevers
 DIRECTEUR-PROPRIÉTAIRE
 Automobiles à la disposition de la clientèle pour la visite des propriétés.
 Renseignements gratuits. — Timbre pour réponse.

Préservez-vous de LA GRIPPE!!
 Prenez **L'UNIVERSEL ANT-NÉVRALGIQUE**
 Composé de Plantes médicinales bienfaisantes
FORTIFIE LES BRONCHES ET PRESENTE DES EPIDEMIES
 Le paquet pour un litre, avec mode d'emploi : 0 FR. 50
TH. ARCHIMBAULT, HERBORISTE BOTANISTE
 30, rue du Commerce, Place Mancini, Nevers
 FABRIQUE SPECIALE DE BANDAGES, CEINTURES, CORSETS

SOCIÉTÉ L'HIRONDELLE
 CAPITAL : 65.000 fr. — 4, rue Claude-Thier, NEVERS — Directeur, J.-B. PARALLÉ
 Voitures de pavo - Voitures de con - Voitures spéciales pour mariages
 Location de Chevaux, Voitures, Automobiles pour Maisons bourgeoises
MESSAGERIES POUR SANCOINS
GARAGE --- ATELIER MECANIQUE DE REPARATIONS
SOUDURE AUTOGENE
 Réparation et... des Cylindres, Capots, etc., d'Automobiles et Tracteurs agricoles
FURNITURES DIVERSES POUR AUTOMOBILES Téléphone 1-33

Dépôt Agricole Félix Faure
 La Charité (Nièvre) — Téléphone 70
TOUT ENGRAIS pour la culture
TOUT PRODUITS pour l'alimentation du bétail
AGENT GENERAL des MAISERIES DU NORD, produits recommandés pour l'engraissement du bétail.

MACHINES AGRICOLES
TH. PILTER
 4, Quai de la Jonction
A NEVERS
 HERSES A DENTS ELASTIQUES
 HERSES ARTICULEES en Z
 HERSES A CHAINETTES
 HERSES à dents INCLINABLES
 CULTIVATEURS « GENTAURE »
 CULTIVATEURS « MAJOR »
 CULTIVATEURS-HOUES combinés
 SEMOIRS en LIGNES
 SEMOIRS à PETITES GRAINES
 SEMOIRS à BETTERAVES
 SEMOIRS à la VOLEE sur roues
 les Cultivateurs « Major »
 DISTRIBUTEURS D'ENGRAIS PULVERISEURS à un et deux rangs de disques
 MEULES à AGUISER
 BROyeurs de TUBERCULES CUTTS
 MOULINS-CONCASSEURS « NEPTUNE »
 LIMONNIERS
 RELEVeurs D'EPIS
 Demander les Catalogues « P »